

COMMENT RENFORCER LA SÉCURITÉ POUR MIEUX PRÉVENIR LA VIOLENCE SEXUELLE À L'ENCONTRE DES ENFANTS PENDANT LE CONFINEMENT?

01

À LA MAISON OU DANS L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL



Pour des enfants N'AYANT PAS CONNU des violences sexuelles

a) Etablir des règles à la maison pour mieux vivre ensemble

- Définir des espaces où les enfants peuvent ou non aller
- Laisser les portes ouvertes
- Convenir de moments dans la journée pour être seul
- Chercher à maintenir une communication bienveillante envers vos enfants

b) Favoriser des activités de groupe

c) Communiquer ouvertement avec vos enfants et adolescents

- Faire savoir que vous êtes disponibles pour discuter avec eux des questions qu'ils se posent ou qui peuvent les inquiéter (sur la vie affective, sur la santé, sur les questions d'intimité,..)
- Apprendre à vos enfants à identifier les bons secrets et les mauvais secrets, à prendre conscience qu'ils ont le droit de dire "non", qu'il existe des parties de leur corps qui sont privées et qu'il existe des limites que chacun doit respecter

d) Surveiller et fixer des règles en famille concernant l'accès à internet et l'utilisation des écrans (smartphones, tablettes, ordinateurs...)

- Vérifier et bloquer des contenus inappropriés à l'âge de votre enfant (violence, sexe...)
- Imposer l'utilisation des écrans dans des espaces communs (salon, cuisine...) sur une durée fixée
- Eduquer l'enfant à naviguer sur internet en toute sécurité (antivirus, définir des mots de passe, éteindre la webcam...)
- Parler des risques de certaines pratiques en ligne (partager des informations personnelles, des photos privées, échanger avec des inconnus...)

À LA MAISON ET DANS L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL

02



AVEC une histoire précédente de violence sur les enfants

a) Créer un Plan de Sécurité (Offline et Online)

- Avoir à portée de main les numéros d'urgences: police, gendarmerie...
- Maintenir le lien avec des membres de la famille ou d'autres personnes de confiance (amis, associations...)
- Faites de la prévention informatique (antivirus, mots de passe, webcam, sexting, grooming...)
- Identifier les situations à risque dans la vie de tous les jours ou en ligne (cyberharcèlement)

b) Gagner en vigilance

- Pour les adultes de confiance impliqués
- Concernant l'usage de l'internet et des réseaux sociaux

c) Eviter la revictimisation

- Etre attentif aux réactions émotionnelles de vos enfants et adolescents
- Ne pas insister sur le sujet si l'enfant ne le demande pas
- Poursuivre un suivi entamé (médical, social, psychologique...)

d) Si l'auteur de l'abus sexuel habite au même endroit

- Surveiller leur relation et leurs interactions
- Trouver une solution d'hébergement alternative dans mesure du possible
- Veiller à ce que l'auteur de l'abus sexuel respecte son suivi (médical, psychologique...)
- Évitez la consommation d'alcool et d'autres substances

03

LES ENFANTS ACCUEILLIS DANS DES CENTRES D'ACCUEIL ET SERVICES RÉSIDENTIELS

a) Surveiller systématiquement les actions du personnel et des volontaires en contact avec les enfants

b) Veiller à ce que les interactions entre le personnel et l'enfant soient à la vue de tous

c) Réglementer les conditions autorisant un contact physique avec un enfant ou un adolescent notamment JAMAIS sans la présence d'une autre personne

d) Définir et limiter ces moments d'interaction

e) Réglementer, limiter et superviser les règles d'accès aux écrans (téléphones, tablettes, ordinateurs, jeux vidéos...) et à l'utilisation d'internet et de réseaux sociaux

f) Sensibiliser les enfants, en fonction de leur âge, sur la promotion de relations affectives saines et sur la prévention des violences sexuelles

LIGNES D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

04

Ils doivent être visibles et accessibles à tous

Urgences:

- Police 190
- Pompiers / Ambulance 150
- Gendarmerie Royale 170

Pour signaler une violence ou être aidé:

- Les Unités de Protection de l'Enfance, UPE, (présent dans les grandes villes du Royaume), qui accompagnent les enfants et leurs familles dans leurs démarches,
- Les Unités Intégrées de Prise en charge des Femmes et Enfants Victimes de violence, dans les urgences des principaux hôpitaux de chaque ville,
- Les Cellules de Prise en Charge des femmes et enfants victimes de violence des tribunaux (Tribunal de Première Instance et Cour d'Appel),
- L'Observatoire des Droits des Enfants (ONDE), pour signaler des violences à l'encontre des enfants : en appelant le 0800-002511 ou sur le site www.2511.ma